



ASSOCIATION CATHOLIQUES  
CANADIENNE DE LA SANTÉ

CATHOLIC HEALTH  
ASSOCIATION OF CANADA

---

COMMUNIQUÉ

DIFFUSION IMMÉDIATE

---

16 mars 2002

## **L'ACCS s'oppose à la destruction d'embryons humains à des fins de recherche sur les cellules souches**

Réponse aux lignes directrices des IRSC visant la recherche sur les cellules souches

Ottawa - L'Association catholique canadienne de la santé (ACCS) s'oppose aux lignes directrices rendues publiques par les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC). Celles-ci permettraient la recherche sur les cellules souches dérivées d'embryons humains.

« Nous croyons que l'embryon mérite le même respect qui est dû à un être humain », est intervenu le Dr Leo Klug, président du conseil d'administration de l'ACCS.

Les lignes directrices des IRSC, qui portent seulement sur les recherches financées par le gouvernement, stipulent que la recherche faite à partir d'embryons surnuméraires des traitements de fertilité pourra bénéficier d'un financement. En annonçant les lignes directrices, un porte-parole des IRSC a indiqué que l'initiative a choisi de ne pas aborder la question du statut moral d'un embryon à proprement parler.

« Nous n'acceptons pas l'affirmation selon laquelle les jeunes embryons n'ont pas de vie humaine et nous remettons en question la conclusion qu'il est acceptable de les détruire pour en extraire des cellules souches », a expliqué le Dr Klug. L'ACCS tient à souligner que sa position ne traduit pas un esprit anti-scientifique. « À titre d'organisme national chrétien de la santé, nous partageons l'espoir qu'entretiennent bien des gens de voir la recherche sur les cellules souches amener des possibilités de nouveaux traitements pour des maladies graves résultant de la mort ou de la détérioration des cellules et des tissus. »

Le dilemme moral réside dans la détermination des sources de cellules souches à utiliser. Il existe d'autres sources que les embryons. Par exemple, la recherche actuelle donne des résultats impressionnants avec des cellules souches adultes (extraites d'os, de sang et de cellules d'adultes). Elle montre que le corps adulte produit des cellules souches qui seraient aussi souples que les cellules embryonnaires.

L'ACCS est d'avis que les aspects éthiques de la recherche sont tout aussi importants que les dimensions scientifiques, et que la portée des recherches permises doit être réduite aux sources de cellules souches qui ne posent pas problème. L'ACCS s'inquiète aussi du fait que les IRSC aient fait l'annonce de ces lignes directrices avant qu'une réglementation en la

matière ne soit adoptée. La ministre de la Santé Anne McLellan a indiqué qu'elle avait l'intention de déposer un projet de loi sur la procréation médicalement assistée. Cette mesure législative doit porter entre autres sur la recherche sur les cellules souches et sur l'utilisation d'embryons à des fins de recherche. « Il ne faut pas que les lignes directrices des IRSC prennent préséance sur une législation ou un débat au Parlement sur ces questions », a tenu à souligner le Dr Klug.